

**AR Prefecture**

063-216303099-20261009-20261009\_06-DE  
Reçu le 13/10/2026

*République Française - Département du Puy-de-Dôme*

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE  
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 09 Octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents (11) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Martine JEUNE, Mireille CARRET, Yvan CARRET, Thomas ROBERT, Nathalie GIRARD, Clarisse CHAPOT, Fabien ROURE

Absent (0) : /

Procuration (0) : /

Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : Fabien ROURE

Date convocation : 02/10/2026

**6 ► CONTRAT D'ASSURANCE DU PERSONNEL GARANTIES STATUTAIRES AGENTS CNRACL ET IRCANTEC**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la collectivité adhère à un contrat d'assurance du personnel pour couvrir certains de ses risques financiers découlant des règles statutaires (congrés pour indisponibilité physique et décès) et que le contrat arrive à échéance le 31 décembre 2026.

Il propose à l'assemblée de renouveler ce contrat pour 4 ans.

Les taux proposés sont de 8,58 % pour les agents CNRACL et de 1,03 % pour les agents IRCANTEC.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ décide de renouveler son contrat d'assurance du personnel garanties statutaires auprès de GROUPAMA pour ses agents CNRACL et IRCANTEC

↳ autorise le Maire à signer les documents relatifs à cette délibération

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,*

Le Secrétaire de Séance  
Fabien ROURE

Le Maire,  
Michel ROCHE

